

CONCOURS DE DESSIN DESSINE-MOI TA PLANÈTE EN 2050

ORGANISÉ PAR L'ABBAYE DE FONTFROIDE



Notre Planète est en danger, mais il n'est pas trop tard pour la sauver ! Imagine la Terre dans 30 ans. D'après toi, à quoi ressemblera-t-elle ?

Tu as entre 6 et 15 ans, participe à notre concours de dessin! Les 20 plus beaux dessins seront exposés à l'abbaye de Fontfroide et des lots seront offerts aux 3 premiers.

Concours du 08 février au 09 avril 2021 Règlement et informations sur fontfroide.com





L'ABBAYE DE FONTFROIDE & SON CONCOURS DE DESSIN

Du 8 Février au 09 Avril 2021, l'Abbaye de Fontfroide organise son premier concours de dessin : « Dessine-moi ta planète en 2050 ».

En ces temps de Covid-19, les enjeux en matière de biodiversité apparaissent plus urgents que jamais et nous montrent que la santé de la Planète est liée à notre santé. Lorsque nous détruisons la biodiversité, nous détruisons le système qui soutient la vie humaine. Chacun a un rôle à jouer pour mettre fin à la perte de la biodiversité et préserver la nature. Et il n'est pas trop tard pour réagir!

Les 5 & 6 Juin 2021, dans le cadre des Rendez-vous aux Jardins et à l'occasion de la **Journée Mondiale de l'Environnement**, l'Abbaye de Fontfroide et tous les intervenants invités essaieront de sensibiliser tous et chacun à la protection de l'environnement et d'apporter des réponses à des questions essentielles de survie de notre Planète.

20 dessins réalisés dans le cadre du concours et sélectionnés par le jury seront exposés dans l'abbaye à partir du 05 Juin, afin de montrer à nos visiteurs comment les enfants imaginent leur planète dans 30 ans.

Le concours, gratuit, est ouvert à tous les enfants de 6 à 15 ans, de toutes les régions de France! Toutes les techniques de dessin sont autorisées : crayon, feutre, aquarelle ... (pas de collage ou de dessin numérique).

Le dessin doit être une création personnelle et présenté sans signature ou signe distinctif. Le dessin doit être réalisé sur un support papier de format A4.

Le dessin et le formulaire de participation doivent être envoyés ou déposés non pliés au plus tard le **09 Avril 2021**, à l'adresse suivante :

ABBAYE DE FONTFROIDE
CONCOURS DE DESSIN
JUSTINE LABAYE
ROUTE DEPARTEMENTALE 613
11100 NARBONNE

Le dessin peut également être scanné et envoyé par mail (précisions dans le règlement), à l'adresse :

justine@fontfroide.com

Alors à tes crayons et dessine-moi notre planète telle que tu l'imagines en 2050!



ARTICLE 1

L'abbaye de Fontfroide, RD 613 11100 Narbonne organise un concours de dessin sur le thème suivant *Dessine* -moi ta Planète en 2050 » du lundi 8 février 2021 au vendredi 9 avril 2021.

ARTICLE 2 : MODALITÉS DE PARTICIPATION

Ce concours de dessin est ouvert à tous les enfants de 6 à 15 ans résidant en France. La participation à ce concours est gratuite. Un dessin par enfant sera accepté au concours et transmis au jury de sélection.

ARTICLE 3: FORME ATTENDUE DU DESSIN

Les dessins devront être réalisés sur du papier de format A4 (210 × 297 mm), en mode 'portrait' ou 'paysage'. Toutes les techniques peuvent être envisagées pour la réalisation des dessins : crayon, feutre, aquarelle... Les collages et dessins numériques ne sont pas acceptés. L'inscription de mots, phrases, dicton, et slogan sur les dessins est autorisé.

ARTICLE 4: ENVOI DU DESSIN

Le dessin doit être déposé ou envoyé <u>non plié</u> avant le vendredi 9 avril 2021 minuit à (date de dépôt ou d'envoi faisant foi) :

ABBAYE DE FONTFROIDE
CONCOURS DE DESSIN
A L'ATTENTION DE JUSTINE LABAYE
ROUTE DEPARTEMENTALE 613
11100 NARBONNE

Le dessin peut également être scanné et envoyé par mail. Formats JPG, PNG ou PDF acceptés, en haute résolution (4 MO minimum). Adresse mail : justine@fontfroide.com. Objet du mail : Concours de Dessin.

Le dessin, déposé dans une des formes mentionnées ci-dessus, doit obligatoirement être accompagné du FORMULAIRE DE PARTICIPATION que vous trouverez en dernière page du règlement.

ARTICLE 5: CALENDRIERS DU CONCOURS

- Lancement du concours dès le lundi 8 février 2021
- Date limite d'envoi des dessins vendredi 9 avril 2021
- Délibération du jury le lundi 10 mai 2021
- Remise des prix pendant le week-end de Rendez-Vous aux Jardins des 5 et 6 juin 2021 (voir article 10)
- Exposition des dessins à partir du 5 juin 2021



ARTICLE 6: LE JURY

Le jury sera composé de différents membres de l'abbaye de Fontfroide. Les membres du jury jugeront indépendamment chacun des dessins en évaluant la pertinence et la qualité artistique.

ARTICLE 7: DROITS D'AUTEUR ET D'IMAGE

Les dessins ne seront pas retournés aux participants. L'abbaye de Fontfroide est libre d'utiliser les dessins comme elle le souhaite pour illustrer d'autres supports de communication. Les enfants participant au présent concours autorisent l'abbaye de Fontfroide à utiliser leur dessin pour toute manifestation promotionnelle ou informative (y compris leur exposition ou publication). En participant à ce concours, les auteurs acceptent de céder tout droit sur leur dessin à l'abbaye de Fontfroide.

ARTICLE 8: LES PRIX

Les 3 lauréats recevront :

Premier prix : 1 bon d'achat dans l'enseigne Cultura d'une valeur de 50€ - 4 entrées pour la visite de l'abbaye - 1 tote bag Abbaye de Fontfroide - 1 calepin Abbaye de Fontfroide - 1 stylo Abbaye de Fontfroide - 1 ecocup Abbaye de Fontfroide

Deuxième prix : 1 bon d'achat dans l'enseigne Cultura d'une valeur de 30€ - 4 entrées pour la visite de l'abbaye - 1 tote bag Abbaye de Fontfroide - 1 calepin Abbaye de Fontfroide - 1 stylo de crayons Abbaye de Fontfroide - 1 ecocup Abbaye de Fontfroide

Troisième prix : 1 bon d'achat dans l'enseigne Cultura d'une valeur de 20€ - 4 entrées pour la visite de l'abbaye - 1 tote bag Abbaye de Fontfroide - 1 calepin Abbaye de Fontfroide - 1 stylo Abbaye de Fontfroide - 1 ecocup Abbaye de Fontfroide

ARTICLE 9: MODALITÉS D'ATTRIBUTION DES DOTATIONS

Le gagnant sera annoncé sur la page Facebook de l'Abbaye de Fontfroide. Il sera contacté le jour même de la délibération du jury par message direct [privé] par l'Abbaye de Fontfroide afin de vérifier ses coordonnées complètes (nom, prénom, adresse, téléphone, e-mail, date de naissance) indispensables à l'attribution de la dotation. Si le gagnant ne se manifeste pas dans les 30 (trente) jours après l'annonce des résultats, ce dernier sera considéré comme ayant renoncé à son lot et il n'y aura pas de nouveau gagnant désigné pour ce lot. Le gagnant devra se conformer au règlement. S'il s'avérait que le gagnant ne réponde pas aux critères du présent règlement son lot ne lui serait pas attribué et resterait la propriété de l'Abbaye de Fontfroide. La dotation ne pourra en aucun cas être reprise ou changée contre sa valeur en espèce ou contre toute autre dotation, ni transmise à des tiers. Cependant, en cas de force majeure ou si les circonstances l'exigent, l'abbaye de Fontfroide se réserve la possibilité de substituer à tout moment la dotation proposée par une autre dotation d'une valeur équivalente. La dotation ne peut donner lieu à aucune contestation ou réclamation d'aucune sorte. Le gagnant s'engage à ne pas rechercher la responsabilité de l'Abbaye de Fontfroide en ce qui concerne la dotation, notamment sa livraison, son état et ses qualités.



ARTICLE 10: RETRAIT DE LA DOTATION

La dotation pourra être retirée à l'abbaye de Fontfroide à partir du Samedi 05 Juin 2021, dans le cadre de l'évènement 'Rendez-vous aux Jardins'. Si le ou la gagnante ne peut se déplacer, la dotation sera envoyée directement par voie postale à l'adresse indiquée par le participant.

ARTICLE 11: DÉPOT ET ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La participation au concours implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité et de la décision de l'abbaye de Fontfroide sur toute contestation qui pourrait subvenir concernant l'interprétation et l'application du présent règlement. Le règlement est disponible, sur simple demande, auprès de l'abbaye de Fontfroide, pôle événements et animations ou téléchargeable sur le site www.fontfroide.com.

ARTICLE 12: UTILISATION DU DESSIN: COMMUNICATION & EXPOSITION

L'Abbaye de Fontfroide pourra utiliser dans le cadre d'opérations de communication et/ou publicitaire concernant le présent jeu et sur tout support médiatique de son choix, le nom, prénom, adresse, dessin ou témoignage du gagnant (uniquement l'enfant) sans qu'aucune participation financière de l'Abbaye de Fontfroide ne puisse être exigée à ce titre par le gagnant. Les 20 dessins sélectionnés par le jury seront exposés à l'Abbaye de Fontfroide avec le prénom, l'âge et la situation géographique de l'auteur.

ARTICLE 13 : VÉRIFICATION DE L'IDENTITÉ DES PARTICIPANTS

Les participants autorisent toute vérification concernant leur identité et leur lieu de résidence. Ces vérifications seront effectuées dans le strict respect des dispositions légales concernant le respect de la vie privée. Toute indication d'identité ou d'adresse falsifiée, frauduleuse, fausse, mensongère, incorrecte, inexacte pourra entrainer l'élimination de la participation.

ARTICLE 14 : DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL

Les données collectées font l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi informatique et libertés, le participant dispose d'un droit d'accès ainsi que d'un droit d'information complémentaire, de rectification et, le cas échéant, d'opposition sur les données le concernant. Il peut s'opposer à tout moment à leur communication à des tiers. Toute demande d'accès, de rectification ou d'opposition doit être adressée à l'adresse suivante : Abbaye de Fontfroide – rd 613 – 11100 Narbonne ou justine@fontfroide.com.

ARTICLE 15: MODIFICATION ET ANNULATION DU JEU

L'abbaye de Fontfroide se réserve la faculté d'annuler, d'écourter, de proroger, de modifier ou de reporter le concours à tout moment si les circonstances l'exigent, sans que sa responsabilité puisse être engagée. Dans la mesure du possible, ces modifications ou changements feront l'objet d'une information préalable par tous moyens appropriés.



ARTICLE 14: RESPONSABILITE

La responsabilité de l'abbaye de Fontfroide ne pourra être engagée dans le cas où les envois de participation au présent concours ne lui parviendraient pas pour une raison indépendante de sa volonté.

ARTICLE 15: INTERPRETATION DU REGLEMENT

L'Abbaye de Fontfroide tranchera toute question relative à l'application du présent règlement, dans le respect de la législation française. Ces décisions seront sans appel. Toute contestation ou réclamation relative à ce jeu devra être formulée par écrit et adressée à l'adresse du jeu et ne pourra être prise en considération au-delà d'un délai d'un mois à compter de la clôture du jeu.

ARTICLE 16: DROIT APPLICABLE ET ATTRIBUTIONS DES COMPETENCES

Le présent règlement est soumis au droit français.

ARTICLE 17: ACCEPTATION DU REGLEMENT

La participation au présent jeu emporte l'acceptation pleine et entière de l'ensemble des clauses et conditions du présent règlement.



FORMULAIRE DE PARTICIPATION AU CONCOURS DESSIN

(Joindre le dessin avec le document rempli)

« Dessine-moi ta Planète en 2050 »

Nom et prénom de l'enfant :	
Adresse de l'enfant :	
Date de naissance de l'enfant :	
Téléphone de l'enfant ou du représentant légal :	
Mail de l'enfant ou du représentant légal :	
Nom et Prénom du représentant légal :	
Adresse du représentant légal :	
Je soussigné(e), autorise mon en au concours de dessin proposé par l'abbaye de Fontfroide et autorise communiquées.	
Date à	
Signature l'enfant,	Signature du représentant légal,
	précédé de la mention « lu et approuvé »